

LA CONTRACTUALISATION AVEC UNE COMPAGNIE (évaluation technique, artistique et financière du travail, les devis, les conventions...)

par ARNAUD LOUSKI-PANE

Marionnettiste et scénographe, je fais partie d'une compagnie dont on peut dire que c'est la mienne, c'est-à-dire que j'en fais partie depuis l'origine, et je travaille avec environ 5 autres compagnies ou structures différentes par an depuis 15 ans. Ce qui fait du monde, chacun avec son fonctionnement formel et informel.

L'informel dans nos rapports avec les compagnies / l'implicite :

Le plus grand implicite, très répandu et encore plus dans le milieu de la marionnette, est celui de la recherche en commun :

Compagnie, étymologiquement c'est *cum panis*, ceux qui partagent le pain.

Une association, un collectif sont dans cette même optique : partager et mettre en commun.

Que cette idée soit ou pas mise en pratique réellement, c'est elle qui guide souvent en souterrain tout le reste. J'ai pu croiser 3 types de fonctionnements implicites préalables :

1. L'invitation à rentrer dans une compagnie existante :

Je vais dire : en ce moment, je travaille **avec** la Cie Bidule.

2. La commande :

Je reste extérieur à une compagnie qui me demande quelque-chose de précis.

Là, je travaille **pour** la Cie Machin.

3. La collaboration :

Un projet commun est défini, en général un spectacle, mais ça peut être un champ de recherche. On développe ensemble le travail pour faire aboutir ce projet.

On peut dire ici : je suis **dans** la Cie Truc, ou je travaille **sur** le projet Chose

Ce que cela signifie en détails :

1. Je travaille avec la Cie Bidule :

Elle vous appelle pour travailler sur son prochain spectacle, car elle a besoin de quelqu'un, et c'est vous avec votre compétence partagée (marionnettiste) et particulière (c'est vous et pas un autre) qui a été choisi.

Là le cadre formel équivalant à mettre en place est assez clair : vous êtes salarié. Le salariat, c'est une relation de subordination qui en échange d'un travail au présent vous donne de l'argent au présent. C'est simple et bien connu. Ceci dit sans jugement de valeur. On a les contrats d'intermittent pour gérer ça. Dans ce cadre, vous travaillez pour une Cie et c'est à elle de décider quand le travail s'arrête par exemple. C'est assez reposant.

Si le cadre formel (l'intermittence) colle avec l'implicite (vous rentrez dans une cie), bingo tout va bien. C'est un cadre très fréquent en théâtre.

2. Je travaille pour la Cie Machin :

Là aussi c'est assez simple. Machin vous appelle car elle a besoin d'une marionnette ou d'un décor. Elle vous demande de le réaliser pour la date T, début du travail avec les acteurs de la Cie, dans une résidence dans un théâtre par exemple. Vous êtes et restez extérieur à la Cie.

C'est une commande, et le cadre formel est aussi assez clair : la facture. Ensemble avant de commencer, la Cie et vous élaborez une demande la plus claire possible, de telle manière à rendre ensuite la communication relativement étanche : contrat, devis précis, planning de livraison etc...

C'est aussi un cadre relativement courant en théâtre, et encore, si l'explicite suit l'implicite, ou l'inverse, ça colle plutôt bien. Encore faut-il avoir la structure qui permet de parler d'égal à égal et de facturer. Attention, car souvent dans cette situation on utilise le salariat, qui n'est pas forcément adapté : dans ce fonctionnement implicite, vous êtes responsable du résultat, ce qui entre en contradiction avec la relation de subordination.

On peut aussi être en statut indépendant, ce qui devient souvent auto-entrepreneur. C'est un type de collaboration qui a tendance à se développer (uberisation ?). C'est assez libéral comme vision.

3. Je collabore sur le projet Chose

Là les choses se corsent un peu, principalement car on n'a pas vraiment encore de cadre formel qui correspond à cet implicite, alors même que c'est l'implicite le plus partagé par tous : une Cie vous appelle car elle aime votre travail, esthétique etc., et vous cherchez ensemble. Le but principal de tout le monde est d'atteindre au mieux le but donné.

Tout est partagé en théorie : on travaille jusqu'à être content du résultat, et on en retire les fruits, qui sont principalement non financiers : C'est de la reconnaissance sociale. C'est votre recherche artistique et vous pouvez la valoriser comme telle. Dans le meilleur des cas, vous pouvez chercher des financements ensuite grâce à ça.

Là, j'ai vu apparaître d'autres acteurs. Car finalement ce cadre formel existe : c'est celui des coproductions, coréalizations et autres. Type de relation entre les compagnies et les partenaires institutionnels : la DRAC, la ville, la région, les théâtres dans lesquels on est accueilli en résidence.

Il n'y a pas de méthode parfaite, juste une méthode adaptée. Il faut juste être conscient du système formel (contrats) et informel (règles tacites à rendre explicites) dans lequel on travaille.

Ce qu'on fait / la pratique :

Pour pouvoir naviguer facilement entre tous ces fonctionnements, ma solution a été de monter avec d'autres artistes une association qui légalement nous permet d'embaucher des salariés intermittents ou pas, de facturer et de faire des conventions de partenariats divers.

Je vais vous présenter 3 types de propositions à des compagnies :

- Le mix :

Le plus courant : mélange de travail de commande (préalable) et travail à l'intérieur de la Cie (au plateau)
Si la demande est principalement connue, l'évaluation est d'abord technique.
Si la demande est principalement inconnue, c'est d'abord une évaluation artistique.

- Le devis :

Là c'est quand la demande est très claire.

Ce qu'on met dedans : c'est surtout pour nous mais certains le demandent.

Atelier, transport etc. : tout dépend de la demande. Décomposer sa façon de travailler permet de ne rien oublier.

- La collaboration :

Comment travailler et estimer quelque-chose qu'on ne connaît pas ? On n'a pas la réponse à la recherche préalable. On invente ensemble. Notre solution est ce type de relation : partenariat.

Le temps et l'argent ne viennent plus uniquement de la Cie qui a lancé le projet. On doit trouver des ressources soi-même : aller voir des écoles d'ingénieurs au besoin, trouver des partenaires aussi. Les sources de financement peuvent être partagées aussi. Mais vous allez me dire, ce n'est pas rentable du tout cette affaire... Oui et non, c'est chronophage, mais valable si ce que vous retirez de ce projet est d'abord de la visibilité et une possibilité de demander des financements par vous-même, car ce projet est aussi réellement le vôtre.

Importance de formaliser ce rapport à la « paternité /maternité » de la création.

--

Questions ouvertes :

- L'émergence du rôle des boîtes de production
- Les salariés permanents : qui ? (Pourquoi pas les acteurs ?)
- Le droit d'auteur collectif, au nom d'une compagnie. A qui appartiennent les œuvres ?
- Les subventions à la recherche
- Les subventions liées aux recherches plastiques au théâtre (comme pour la dramaturgie)
- Les subventions à autre chose qu'un spectacle défini, donc éventuellement aussi des subventions aux scénographes, constructeurs etc., comme aux écrivains par exemple.
- L'idée de création personnelle versus commande : quelle réalité ?